

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**ARRONDISSEMENT DE LENS**

**CANTON DE LIEVIN**

**COMMUNE DE VIMY**

**CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 13**

**SEANCE DU 16 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le seize janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian PRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du onze janvier, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : Christian PRIMONT, Agnès LEVANT, Franck LODER, Sylvie LANCRY, Julien WOJCIESZAK, René HAUTECOEUR, Françoise LOUVEAU, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Laurent DEBLOCK, Marie DECIMA, Jean-Pierre SANSON, Yvette DELIGNE, Bernard VANDYCKE, Jean-Marie VERWAERDE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Michèle DRION, Raymond MIKLIC, Régina GWIZDEK, Philippe DEBAS, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

**Absents excusés** : Francis MONBORGNE, Danielle BRAY,

Françoise LOUVEAU est désignée secrétaire de séance.

**Objet : Demande d'avance de subvention**

La Canadian Race est une course organisée par l'association la « Canadienne » dont le siège se situe au 54 A route Nationale à Vimy.

La Canadian Race est une course pédestre qui se déroule au cœur du site historique de Vimy, à mi-chemin entre Lens et Arras. Elle sera l'occasion pour chaque athlète de fouler les pavés d'un lieu unique et d'admirer le monument érigé à son sommet, qui représente l'hommage le plus impressionnant que le Canada ait rendu à ses soldats qui ont combattu et péri au cours de la première guerre mondiale.

Le Mémorial canadien de Vimy est le plus prestigieux des monuments canadiens d'Europe sur une terre devenue canadienne par suite « d'un don de la nation française au peuple canadien » et symbole de l'histoire internationale, sur lequel sont gravés les noms des victimes des combats.

L'association la « Canadienne » sollicite une avance de subvention d'un montant de 1500€. Cette avance lui permettra de pouvoir :

- Acheter le matériel nécessaire à la réalisation de la course
- De réserver les prestataires professionnels (chronométrateur, animateur...)

A cet effet, le maire demande au conseil municipal

- ✓ D'accorder une avance de subvention à l'association « la Canadienne » d'un montant de 1500€.

**Votée à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Christian SPRIMONT